

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU 30 MARS 2023

2023-12 ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi trente mars, le Comité de Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44), dûment convoqué à cet effet par courriel du 24 mars deux mille vingt-trois, s'est réuni au siège social du syndicat, salle Faucon, sous la présidence de M. Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 20

Votants : 20

Délégués titulaires présents :

Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire

Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande – Atlantique

Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval

Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu

Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis

Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo

Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon

Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain

Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

Joël BARAUD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire

Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval

Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres

Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois

Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique

Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz

Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire

Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay

Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis

Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique

Délégués titulaires absents :

Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon (excusé)

Sébastien CHAMBAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo (excusé)

Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (excusé)

Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)

Secrétaire de séance : Patrick BERTIN

Affichage le 5 avril 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le comptable public est tenu d'établir et de transmettre pour approbation par l'assemblée le compte de gestion, document retraçant les opérations budgétaires en dépenses et en recettes réalisées au cours de l'exercice concerné ;

Considérant que les écritures du compte de gestion sont conformes aux comptes tenus par l'ordonnateur ;

Considérant la concordance des écritures comptables de l'ordonnateur et du comptable.

Le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- **D'approuver le compte de gestion de l'exercice 2022 dont les résultats s'établissent comme suit pour le budget principal. :**
 - **Excédent de fonctionnement : 9 934 172,67 €**
 - **Déficit d'investissement : 732 394,91 €**
 - **Excédent global : 9 201 777,76 €**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**